

Communiqué de presse

Vie Plus enrichit son offre : un nouvelle option pour Patrimoine Vie Plus

Paris, le 26 septembre 2018. Vie Plus, filière de Suravenir dédiée aux CGP, enrichit son offre en assurance-vie avec l'intégration d'une nouvelle option dans Patrimoine Vie Plus, contrat d'assurance-vie multisupport : une nouvelle option permettant à l'investisseur de combiner le mandat d'arbitrage et de la gestion libre encadrée sur un univers d'investissement ciblé.

Une nouvelle option pour une offre encore plus compétitive

En complément des cinq mandats d'arbitrage en unités de compte proposés, le client peut désormais opter pour une gestion libre encadrée :

- Pouvoir choisir entre la gestion libre et le mandat d'arbitrage ou les deux au sein du même contrat : un compartiment gestion libre encadrée et un compartiment mandat
- Profiter des meilleures opportunités de marché avec des offres régulières de fonds structurés offrant des échéances et des formules différentes et permettant l'accès à des marchés spécifiques
- Diversifier son contrat avec un accès à l'univers des fonds immobiliers (SCPI, OPCI, SCI), à des produits de diversification (certificats)
- Pouvoir sécuriser une partie de son investissement sur un fonds en euros performant

Patrimoine Vie Plus : une offre complète et accessible

- Une offre conçue en architecture totalement ouverte
- Une offre tarifaire compétitive et accessible :
 - Versement initial : 500 euros
 - Versement libre : 1000 euros
 - Versements programmés : 100 euros/mois, 300 euros/trimestre, 600 euros/semestre ou 1000 euros/an
 - Frais annuels de gestion sur le compartiment en mandat d'arbitrage : 0,80% pour le fonds en euro et 1,88% pour les unités de compte
 - Frais d'arbitrage entre compartiments : 0,80% des montants arbitrés

- Gestion libre :
 - Plus de 1 000 unités de compte
 - 5 options de gestion
- Gestion pilotée :
 - 2 options au choix : « retraite » et « audace »
- 5 mandats de gestion proposés : Federal Finance Gestion, DNCA Finance, Lazard Frères Gestion, La Financière de l'Arc, Vivienne Investissement

« Enrichir Patrimoine Vie Plus avec cette nouvelle option nous permet aujourd'hui d'offrir au client la possibilité de combiner le mandat d'arbitrage et une gestion libre encadrée permettant par exemple, d'investir sur des fonds immobiliers ou de profiter de fonds structurés » précise Anne-France Gauthier, Directrice Commerciale de Vie Plus.

A propos de Vie Plus

Vie Plus, filière de Suravenir dédiée aux CGP, est spécialisée en assurance-vie, capitalisation, PEA, retraite et prévoyance. En 2017, Vie Plus a enregistré une collecte brute de 853 millions d'euros, une collecte nette de 525 millions d'euros pour un encours géré de 4,8 milliards d'euros.

Plus d'informations sur www.vieplus.fr

Contact presse : Katell Piriou – 06 21 68 17 91 – katell.piriou@suravenir.fr – @suravenir